

Communiqué aux médias

Lausanne, le 8 février 2010

L'ARPIP dénonce un détournement de moyens par l'ASIP

Baisse du taux de conversion LPP: l'argent des assurés détourné

L'ARPIP, association des représentants du personnel dans les institutions de prévoyance, dénonce avec vigueur l'un des multiples dérapages des tenants du hold-up contre les rentes LPP: En effet, en détournant l'argent des assurés dans le cadre de la campagne en vue de la votation populaire du 7 mars contre la baisse des rentes LPP, l'ASIP, association suisse des institutions de prévoyance, a franchi la ligne rouge en mettant ses moyens, issus des cotisations prélevées sur les contributions des assurés, au service du pillage des rentes.

Sans consulter leur base, les organes dirigeants de l'ASIP ont décidé de prendre parti pour la baisse des rentes du deuxième pilier et de pénaliser l'ensemble des futurs retraités suisses, ceci pour assurer à quelques sociétés d'assurances de juteux revenus supplémentaires. Sans le moindre scrupule, l'ASIP a même édité du matériel de propagande destiné à être diffusé par les caisses de pensions elles-mêmes auprès de leurs assurés, au risque de susciter craintes et incertitudes autour du deuxième pilier.

L'ARPIP s'indigne de ce détournement éhonté de contributions prélevées sur l'épargne des assurés. Au lieu d'œuvrer à l'amélioration du deuxième pilier, au renforcement de la confiance et finalement à la défense des intérêts du personnel obligatoirement affilié au régime de la LPP, l'ASIP prend une position partisane totalement inacceptable.

Ce triste épisode démontre malheureusement que la gestion paritaire demande encore et toujours à être renforcée au sein de la LPP. Les intérêts des travailleuses et des travailleurs, qui ne peuvent pas investir de moyens financiers disproportionnés dans la défense de leurs intérêts, sont structurellement sous-représentés dans les instances décisionnelles de la LPP.

Prenant acte des moyens colossaux dont dispose le comité en faveur de la baisse des rentes, qui peut inonder médias et affichages publics de sa propagande, l'ARPIP en appelle à l'intérêt bien compris des travailleurs, des rentiers mais aussi des employeurs et des collectivités publiques pour susciter dans les urnes un "NON" massif le 7 avril. Mis à part quelques requins de la finance, personne ne sera gagnant en cas de paupérisation méthodique et systématique des futurs retraité et plus encore des futures retraitées, les femmes ayant le plus à perdre dans l'aventure.

Jacques Robert, président, 079 476 59 09
Roby Tschopp, vice-président, 078 712 03 27